



CATALOGUE DES BILANS DE COMPÉTENCES



ameris formation



INFORMATIONS PRATIQUES

Public

Sauf indications spécifiques, l'ensemble des bilans de compétences proposés par  ameris formation s'adressent à tous publics.

Accessibilité

- ✓ Lors de l'entretien d'évaluation du besoin du candidat : L'identification d'un besoin en termes d'accessibilité de la formation à une problématique de handicap sera abordé.
- ✓ Suite à l'identification d'un besoin d'adaptation de la formation à un handicap : le lieu, la durée, le déroulé, les supports pédagogiques pourront être adaptés.

Modalités d'accès aux Bilans de compétences

- L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur avec le consentement de l'employé, soit à l'initiative du salarié (avec l'accord du supérieur si le bilan est effectué sur le temps de travail), par les demandeurs d'emploi avec plus de 3 ans d'expérience professionnelles ou par toute personne désirant réaliser un bilan de compétences.

- Le bilan de compétences sera encadré par une convention tripartite conclue entre le salarié bénéficiaire, l'organisme prestataire de bilans de compétences et l'employeur (dans le cadre d'un bilan de compétences au titre de formation) ou par l'organisme paritaire agréé (dans le cadre d'un bilan de compétences au titre du congé individuel de formation).

- Dans le cadre de l'article 6313-10 les documents élaborés pour la réalisation du bilan seront soit tenu à disposition du candidat par le centre de formation pendant 1 an, soit détruits selon la décision du candidat.

Moyens pédagogiques

Les locaux :

Les bilans de compétences sont réalisés au sein des locaux d' ameris formation . Les locaux sont munis de tables, de chaises, de tableaux, d'imprimantes et de matériel adapté aux bilans dispensés.

L'organisation pédagogique :

Les bilans de compétences s'articulent sur plusieurs semaines ou mois. Les séances sont programmées entre le candidat et le consultant selon les disponibilités de chacun et selon le rythme le plus adapté au candidat.

Déontologie

Tous les consultants d'Ameris Formation s'engage à respecter la confidentialité pendant toute la durée du bilan de compétences.

Si le bilan est réalisé à l'initiative du salarié dans le cadre du CPF, la démarche reste confidentielle et l'employeur n'en sera aucunement informé.

Suivi et évaluation

Suivi :

Le suivi des bilans de compétences est exercé à l'aide :

- De feuilles d'émargement des candidats signées par les deux parties (consultant et candidat),
- D'un carnet de bord (carnet de suivi),
- D'un règlement intérieur, remis au candidat lors du premier entretien,
- D'une attestation de remise du document de synthèse,
- De nombreux outils pédagogiques utilisés dans le cadre du bilan.

Évaluation :

Au démarrage : les attentes des candidats seront recueillies par l'organisme prestataire via la fiche pré bilan

A l'issue de la formation : la satisfaction des candidats sera évaluée via un questionnaire de satisfaction « à chaud » remis aux candidats. Il porte sur l'atteinte des objectifs, la qualité du suivi, le rythme proposé, la qualité et la pertinence des outils utilisés ainsi que l'état du projet professionnel suite au bilan de compétences.

6 mois après la formation : le candidat pourra évaluer les effets du bilan de compétences via un questionnaire « à froid ».

Public en situation de handicap

Les bilans de compétences d'  ameris formation sont également proposés en distanciel en visioconférence. De plus, tous nos consultants peuvent se déplacer au domicile du candidat.

Quel que soit votre handicap, contactez-nous, nous construirons ensemble votre parcours.

- 03.20.43.22.53
- fkol@ameris-conseil.fr

Grâce à notre partenariat : est également à votre disposition :

ORGANISME DE FORMATION HAGIL

Monsieur Sylvain Paillette
14 rue Auguste Potié
59320 HAUBOURDIN
Tel : 06 83 57 91 40



SOMMAIRE

GRILLE TARIFAIRE	Page 1
BILAN DE COMPÉTENCES GLOBAL	Page 2
BILAN DE COMPÉTENCES FLASH	Page 3
PRÉ DIAGNOSTIC VAE-VAP	Page 4'
ACCOMPAGNEMENT A LA DÉMARCHE VAE	Page 5
PRÉ DIAGNOSTIC CRÉATION OU REPRISE ENTREPRISE	Page 6
CRÉATION D'ENTREPRISE	Page 7
MIEUX ME CONNAITRE POUR MIEUX M'ORIENTER.....	Page 8
MIEUX ME CONNAITRE POUR MIEUX M'ORIENTER - APPROFONDISSEMENT	Page 9
STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION DE MA RECHERCHE D'EMPLOI	Page 10
BILAN SÉNIOR	Page 11
POINT AVEC UN EXPERT.....	Page 12
RETRAITE	

Grille tarifaire Bilans de compétences



Type de bilan	Durée	Prix
Bilan de compétences global	24 heures	2 340 € TTC
Bilan de compétences Flash	8 heures	780 € TTC
Pré diagnostique VAE-VAP	4 heures	600 € TTC
Accompagnement à la démarche VAE	24 heures	1 920 € TTC
Pré diagnostique création ou reprise entreprise	7 heures	720 € TTC
Création d'entreprise	24 heures	3 360 € TTC
Mieux me connaître pour mieux m'orienter	6 heures	720 € TTC
Mieux me connaître pour mieux m'orienter - approfondissement	4 heures	600 € TTC
Stratégie et plan d'action de ma recherche d'emploi	9 heures	1 140 € TTC
Bilan sénior	8 heures	744 € TTC
Point avec un expert retraite	4 heures	420 € TTC



ameris
formation

BILAN DE COMPÉTENCES

" Bilan de compétences global "



Lieux d'intervention possibles

- Arras (62)
- Calais (62)
- Compiègne (60)
- Douai (59)
- Dunkerque (59)
- Lille (59)
- Villeneuve d'Ascq (59)
- Péronne (80)
- Saint Omer (62)
- Valenciennes (59)
- Distanciel (toute la France)



Bâtiments conformes

CONTACT

☎ 03.20.43.22.53

✉ fkol@ameris-conseil.fr

Pour plus d'informations
ou pour vous inscrire
scannez le code suivant



PRIX ET DURÉE DE LA FORMATION

2 340 € TTC



Durée : 24 heures

LES POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Tests choisis selon le profil du bénéficiaire, passation et correction effectuée par une psychologue. Mise en situation et confrontation du projet avec un autre consultant que le référent. Bilan professionnalisant et apprenant. Salle dédiée au candidat.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Analyser, capitaliser, valoriser ses expériences et prendre conscience de ses compétences, aptitudes et motivations afin d'établir un bilan personnel et professionnel permettant de définir un projet professionnel ou de formation. Se projeter sereinement dans un avenir correspondant à ses attentes et contribuer ainsi à son épanouissement personnel.

CONTENU DE LA FORMATION

Phase préliminaire : identification de la situation du bénéficiaire ; détermination des besoins, attentes et objectifs ; présentation de la démarche et de la méthodologie du bilan de manière spécifique et adaptée.

Phase d'investigation : analyse du parcours personnel et professionnel ; mise en évidence des aptitudes, des compétences et des motivations du talent ainsi que les freins ; élaboration des pistes professionnelles et des projets en lien avec le marché et le contexte personnel du bénéficiaire.

Phase de conclusion : validation des pistes professionnelles avec confrontation externe ; élaboration du plan d'action et des solutions alternatives ; restitution du document de synthèse et remise d'outils adaptés (CV, lettre de motivation, ...).

Suivi post bilan : entretien de réajustement avec le consultant référent.

RÉSULTATS ATTENDUS

Le bénéficiaire est en mesure à la fin du bilan d'avoir une image réaliste de son projet. Il a connaissance de ses points forts et de son talent, il est en capacité de rendre réalisable son plan d'action à court, moyen et long termes et comprend ses atouts mais aussi ses freins pour sa mise en pratique.

CERTIFICATION

Bilan de compétences.





ameris
formation

BILAN DE COMPÉTENCES

" Bilan de compétences flash "

Lieux d'intervention possibles

- Arras (62)
- Calais (62)
- Compiègne (60)
- Douai (59)
- Dunkerque (59)
- Lille (59)
- Villeneuve d'Ascq (59)
- Péronne (80)
- Saint Omer (62)
- Valenciennes (59)
- Distanciel (toute la France)

 Bâtiments conformes

CONTACT

 03.20.43.22.53

 fkol@ameris-conseil.fr

Pour plus d'informations
ou pour vous inscrire
scannez le code suivant



PRIX ET DURÉE DE LA FORMATION

780 € TTC



Durée : 8 heures

LES POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Bilan complet comprenant les 3 phases indispensables à la réflexion par le biais de séances plus condensées. Ce bilan flash peut être complété par la suite par des étapes de notre bilan modulaire permettant de poursuivre la réflexion sur soi.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le bilan de compétences permet au bénéficiaire d'analyser ses aptitudes professionnelles et personnelles, ses motivations, ses compétences, d'organiser ses objectifs de carrière et de définir ses atouts afin de pouvoir s'en servir comme outil dans de potentielles négociations futures. Ce bilan « flash » vous permettra d'éclairer vos choix en vous offrant rapidement une meilleure connaissance de vos atouts et de vos motivations !

CONTENU DE LA FORMATION

Huit heures réparties en trois séances de deux heures d'entretien en visio ou en présentiel portant sur les trois phases du bilan et deux heures d'atelier spécifique au choix en visio ou en présentiel animé par un expert (préparer son entretien, activer les réseaux, construire son pitch...) Travail personnel à fournir.

RÉSULTATS ATTENDUS

Eclairer vos choix en vous offrant rapidement une meilleure connaissance de vos atouts et de vos motivations !

CERTIFICATION

Bilan de compétences.





ameris
formation

BILAN DE COMPÉTENCES

" Pré diagnostique VAE-VAP "

Lieux d'intervention possibles

- Arras (62)
- Calais (62)
- Compiègne (60)
- Douai (59)
- Dunkerque (59)
- Lille (59)
- Villeneuve d'Ascq (59)
- Péronne (80)
- Saint Omer (62)
- Valenciennes (59)
- Distanciel (toute la France)

 Bâtiments conformes

CONTACT

 03.20.43.22.53

 fkol@ameris-conseil.fr

**Pour plus d'informations
ou pour vous inscrire
scannez le code suivant**



PRIX ET DURÉE DE LA FORMATION

600 € TTC



Durée : 4 heures

LES POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Le candidat et le consultant analysent le projet VAE ou VAP ensemble . une synthèse écrite du module et de la pertinence de poursuivre ou non le projet est remise au bénéficiaire. Formation encadrée par un expert.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce module permet à chaque candidat de réfléchir à son projet de VAE/VAP, de recueillir des informations sur la constitution du dossier et d'identifier les organismes certificateurs afin de déterminer la mise en œuvre de son projet. VAE : Validation des Acquis de l'Expérience, permet d'obtenir un diplôme correspondant à son expérience professionnelle. VAP : Validation des Acquis Professionnels est un « laisser-passer » pour intégrer une formation de niveau supérieur à son niveau d'études initial.

CONTENU DE LA FORMATION

Définition de mon profil et de mon projet (critères d'éligibilité, organismes certificateurs...). Préconisations.

RÉSULTATS ATTENDUS

Etudier le projet de VAE ou VAP et définir la pertinence de poursuivre ce projet.

CERTIFICATION

Bilan de compétences.





ameris
formation

BILAN DE COMPÉTENCES

" Accompagnement à la démarche VAE "

Lieux d'intervention possibles

- Arras (62)
- Calais (62)
- Compiègne (60)
- Douai (59)
- Dunkerque (59)
- Lille (59)
- Villeneuve d'Ascq (59)
- Péronne (80)
- Saint Omer (62)
- Valenciennes (59)
- Distanciel (toute la France)

 Bâtiments conformes

CONTACT

 03.20.43.22.53
 fkol@ameris-conseil.fr

**Pour plus d'informations
ou pour vous inscrire
scannez le code suivant**



PRIX ET DURÉE DE LA FORMATION

1 920 € TTC



Durée : 24 heures

LES POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Un accompagnement à la certification VAE individualisé et personnalisé. Fourniture d'un guide méthodologique. Séances en distanciel ou présentiel. Accompagnement sur mesure.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Apporter des outils méthodologiques. Faciliter la compréhension du livret VAE. Positionner par rapport au référentiel du diplôme visé. Repérer les activités les plus significatives en lien avec le référentiel du diplôme visé. Faciliter l'expression de l'expérience. Planifier ses écrits. Appréhender les attentes du jury VAE.

CONTENU DE LA FORMATION

Un accompagnement personnalisé par un de nos consultants tout au long de votre projet : Choix du diplôme visé. Livret 1 : recevabilité du projet. Livret 2 : mémoire professionnel. Préparation à l'entretien devant le jury.

RÉSULTATS ATTENDUS

Préparation à la certification.

CERTIFICATION

Bilan de compétences.





ameris
formation

BILAN DE COMPÉTENCES

" Pré diagnostic création ou reprise entreprise "

Lieux d'intervention possibles

- Arras (62)
- Calais (62)
- Compiègne (60)
- Douai (59)
- Dunkerque (59)
- Lille (59)
- Villeneuve d'Ascq (59)
- Péronne (80)
- Saint Omer (62)
- Valenciennes (59)
- Distanciel (toute la France)

 Bâtiments conformes

CONTACT

 03.20.43.22.53

 fkol@ameris-conseil.fr

Pour plus d'informations
ou pour vous inscrire
scannez le code suivant



PRIX ET DURÉE DE LA FORMATION

720 € TTC



Durée : 7 heures

LES POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Réalisation à distance ou en présentiel. Pré diagnostic stratégique de la situation et mesure de la faisabilité du projet et de son idée. Remise d'un synthèse écrite. Possibilité de poursuivre l'accompagnement complet de création ou reprise d'entreprise.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce module permet à chaque futur chef d'entreprise d'évaluer ses capacités personnelles et professionnelles de dirigeant puis d'établir un pré diagnostic stratégique de la situation ainsi que mesurer la faisabilité du projet et de son idée.

CONTENU DE LA FORMATION

Ce module de 7 heures en distanciel (ou présentiel), au travers d'un quiz et d'un entretien personnalisé permet de définir la posture entrepreneuriale du candidat et de valider la faisabilité de son projet au travers de différents outils et échanges avec le consultant.

RÉSULTATS ATTENDUS

Etat des lieux de la posture et connaissances de l'entreprise. Validation de la faisabilité du projet.

CERTIFICATION

Bilan de compétences





ameris
formation

BILAN DE COMPÉTENCES

" Création d'entreprise "



Lieux d'intervention possibles

- Arras (62)
- Calais (62)
- Compiègne (60)
- Douai (59)
- Dunkerque (59)
- Lille (59)
- Villeneuve d'Ascq (59)
- Péronne (80)
- Saint Omer (62)
- Valenciennes (59)
- Distanciel (toute la France)



Bâtiments conformes

CONTACT

☎ 03.20.43.22.53

✉ fkol@ameris-conseil.fr

**Pour plus d'informations
ou pour vous inscrire
scannez le code suivant**



PRIX ET DURÉE DE LA FORMATION

3 360 € TTC



Durée : 24 heures

LES POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

La formation peut être effectuée : intra, inter entreprise, distanciel ou un mix selon disponibilité et contraintes du moment. Formation encadrée par un expert en création et reprise d'entreprises (multi-récidiviste de la création depuis 30 ans).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Etablir le périmètre du projet, le business plan, les limites et ambitions. Identifier mon terrain de jeu, mes clients potentiels, mes finances, ma comptabilité et mon statut: social et fiscal.

CONTENU DE LA FORMATION

Accompagnement sur 5 modules. Chaque module prendra 1 jour soit 5 jours au total à planifier selon votre rythme qui sera espacé d'au moins une semaine compte tenu du travail personnel et de la réflexion stratégique.

RÉSULTATS ATTENDUS

Votre projet est UNIQUE et notre démarche individuelle est dédiée exclusivement à votre projet. Déterminer votre périmètre selon vos ambitions et vos limites. Identifier votre terrain de jeu et clients potentiels. Elaborer votre business plan. Déterminer votre statut.

CERTIFICATION

Bilan de compétences





ameris
formation

BILAN DE COMPÉTENCES

" Mieux me connaître pour mieux m'orienter "



Lieux d'intervention possibles

- Arras (62)
- Calais (62)
- Compiègne (60)
- Douai (59)
- Dunkerque (59)
- Lille (59)
- Villeneuve d'Ascq (59)
- Péronne (80)
- Saint Omer (62)
- Valenciennes (59)
- Distanciel (toute la France)



Bâtiments conformes

CONTACT

☎ 03.20.43.22.53

✉ fkol@ameris-conseil.fr

**Pour plus d'informations
ou pour vous inscrire
scannez le code suivant**



PRIX ET DURÉE DE LA FORMATION

720 € TTC



Durée : 6 heures

LES POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Ce module peut se réaliser à distance permettant ainsi un gain de temps pour le candidat tout en maintenant un échange avec son consultant en visio. Cette offre est ciblée sur les attentes du candidat, encadrée par un professionnel en gestion de carrière.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Mieux se connaître en identifiant ses talents, ses motivations et son potentiel grâce à l'étude de son parcours et aux outils de développement personnel et professionnel.

CONTENU DE LA FORMATION

Ce module de 6 heures se réalise à distance ou en présentiel sur une période de 3 semaines. Les échanges avec son consultant et les outils utilisés (outils de développement personnel et professionnel, tests, debriefing en séance) permettent au candidat d'identifier ses ressources, ses compétences, ses intérêts et motivations.

RÉSULTATS ATTENDUS

Cette formation permet à chaque bénéficiaire, grâce à l'étude de son parcours et aux outils de développement personnel, de mieux se connaître en identifiant ses talents, ses motivations et son potentiel. Une synthèse écrite à l'issue de l'accompagnement permet au candidat d'avoir une cartographie de son champ de compétences afin de pouvoir mieux se projeter dans son environnement professionnel.

CERTIFICATION

Bilan de compétences





ameris
formation

BILAN DE COMPÉTENCES

" Mieux me connaître pour mieux m'orienter "



Lieux d'intervention possibles

- Arras (62)
- Calais (62)
- Compiègne (60)
- Douai (59)
- Dunkerque (59)
- Lille (59)
- Villeneuve d'Ascq (59)
- Péronne (80)
- Saint Omer (62)
- Valenciennes (59)
- Distanciel (toute la France)



Bâtiments conformes

CONTACT

☎ 03.20.43.22.53

✉ fkol@ameris-conseil.fr

**Pour plus d'informations
ou pour vous inscrire
scannez le code suivant**



PRIX ET DURÉE DE LA FORMATION

720 € TTC



Durée : 6 heures

LES POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Ce module peut se réaliser à distance permettant ainsi un gain de temps pour le candidat tout en maintenant un échange avec le consultant en visio. Cette offre est ciblée sur les attentes du candidat, encadrée par un professionnel en gestion de carrière.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Mieux se connaître en identifiant ses talents, ses motivations et son potentiel grâce à l'étude de son parcours et aux outils de développement personnel et professionnel.

CONTENU DE LA FORMATION

Ce module de 6 heures se réalise à distance ou en présentiel sur une période de 3 semaines. Les échanges avec le consultant et les outils utilisés (outils de développement personnel et professionnel, tests, debriefing en séance) permettent au candidat d'identifier ses ressources, ses compétences, ses intérêts et ses motivations.

RÉSULTATS ATTENDUS

Cette formation permet à chaque bénéficiaire, grâce à l'étude de son parcours et aux outils de développement personnel de mieux se connaître en identifiant ses talents, ses motivations et son potentiel. Une synthèse écrite à l'issue de l'accompagnement permet au candidat d'avoir une cartographie de son champ de compétences afin de pouvoir mieux se projeter dans son environnement professionnel.

CERTIFICATION

Bilan de compétences.





ameris
formation

BILAN DE COMPÉTENCES

" Mieux me connaître pour mieux m'orienter - approfondissement "

Lieux d'intervention possibles

- Arras (62)
- Calais (62)
- Compiègne (60)
- Douai (59)
- Dunkerque (59)
- Lille (59)
- Villeneuve d'Ascq (59)
- Péronne (80)
- Saint Omer (62)
- Valenciennes (59)
- Distanciel (toute la France)

 Bâtiments conformes

CONTACT

 03.20.43.22.53

 fkol@ameris-conseil.fr

**Pour plus d'informations
ou pour vous inscrire
scannez le code suivant**



PRIX ET DURÉE DE LA FORMATION

600 € TTC



Durée : 4 heures

LES POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Module court et à distance ou en présentiel permettant de répondre aux besoins particuliers du candidat et de lui remettre une cartographie de son champ de compétences afin de pouvoir mieux se projeter dans son environnement professionnel.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Mieux se connaître en identifiant ses talents, ses motivations et son potentiel grâce à l'étude de son parcours et aux outils de développement personnel et professionnel.

CONTENU DE LA FORMATION

Module de 4 heures réalisé à distance ou en présentiel sur une période de 2 semaines. Echanges, utilisation d'outils de développement personnel et professionnel afin de permettre au bénéficiaire d'identifier ses traits de personnalité mais également ses valeurs, ses forces et ses axes de progrès.

RÉSULTATS ATTENDUS

Les échanges avec le consultant et le travail réalisé par le candidat par le biais d'outils/tests... permettent au salarié d'avoir une cartographie de son champ d'action et de ses compétences afin de se projeter concrètement professionnellement.

CERTIFICATION

Bilan de compétences





ameris
formation

BILAN DE COMPÉTENCES

" Stratégie et plan d'action de ma recherche d'emploi "

Lieux d'intervention possibles

- Arras (62)
- Calais (62)
- Compiègne (60)
- Douai (59)
- Dunkerque (59)
- Lille (59)
- Villeneuve d'Ascq (59)
- Péronne (80)
- Saint Omer (62)
- Valenciennes (59)
- Distanciel (toute la France)

 Bâtiments conformes

CONTACT

 03.20.43.22.53

 fkol@ameris-conseil.fr

**Pour plus d'informations
ou pour vous inscrire
scannez le code suivant**



PRIX ET DURÉE DE LA FORMATION

1 140 € TTC



Durée : 9 heures

LES POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Une formation à distance ou en présentiel encadrée par un professionnel du conseil en gestion de carrière. Des outils pertinents. Une réponse sur mesure aux besoins du candidat.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Elaborer une stratégie de recherche d'emploi pertinente en cohérence avec mon projet professionnel Construire des outils efficaces et différenciants Optimiser les réseaux professionnels et accroître ma visibilité. Définir et mettre en place un plan d'action.

CONTENU DE LA FORMATION

1 module de 8 heures réalisé à distance ou en présentiel sur 1 à 2 mois + 1 rendez-vous de suivi 1 mois après la fin de l'accompagnement. Elaborer un CV pertinent ou une offre de service. Rédiger une lettre de motivation attractive ou élaborer mon pitch professionnel. Ciblage du marché. Optimisation des réseaux professionnels. Plan d'action.

RÉSULTATS ATTENDUS

Elaboration d'une stratégie et d'un plan d'action de recherche d'emploi correspondant à l'organisation personnelle et professionnelle du candidat ainsi qu'à ses objectifs.

CERTIFICATION

Bilan de compétences.





ameris
formation

BILAN DE COMPÉTENCES

" Bilan sénior "

Lieux d'intervention possibles

- Arras (62)
- Calais (62)
- Compiègne (60)
- Douai (59)
- Dunkerque (59)
- Lille (59)
- Villeneuve d'Ascq (59)
- Péronne (80)
- Saint Omer (62)
- Valenciennes (59)
- Distanciel (toute la France)

 Bâtiments conformes

CONTACT

 03.20.43.22.53

 fkol@ameris-conseil.fr

**Pour plus d'informations
ou pour vous inscrire
scannez le code suivant**



PRIX ET DURÉE DE LA FORMATION

744 € TTC



Durée : 8 heures

LES POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Notre cabinet a reçu en 2019 le label " talents séniors ". Une séance de compréhension de votre relevé carrière est proposée systématiquement par notre spécialiste retraite.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le bilan senior a pour but de favoriser le maintien dans l'emploi du bénéficiaire tout en l'accompagnant dans la période transitoire précédant son départ à la retraite.

CONTENU DE LA FORMATION

4 séances de 2 heures pour : Explorer les attentes et analyser les besoins liés à la dernière partie de carrière. Identifier le parcours et le profil professionnel. Mobiliser les ressources personnelles et professionnelles. Analyser le rapport au travail, les valeurs, et l'identité professionnelle. Explorer de futurs objectifs professionnels et personnels en fonction des compétences opérationnelles et transférables. Elaborer une stratégie de mise en oeuvre de ces projets.

RÉSULTATS ATTENDUS

Maintenir une motivation au sein de l'entreprise. Identifier les forces et les contraintes liées à la séniorité. Explorer des voies transverses au sein de l'entreprise. Repenser son rapport au travail et ses modalités d'activité. Construire et planifier un projet de mobilité réaliste. Dans un contexte de fin de carrière, préparer un projet de retraite et ouvrir des perspectives de développement personnel.

CERTIFICATION

Bilan de compétences





ameris
formation

BILAN DE COMPÉTENCES

" Point avec un expert retraite "



Lieux d'intervention possibles

- Arras (62)
- Calais (62)
- Compiègne (60)
- Douai (59)
- Dunkerque (59)
- Lille (59)
- Villeneuve d'Ascq (59)
- Péronne (80)
- Saint Omer (62)
- Valenciennes (59)
- Distanciel (toute la France)



Bâtiments conformes

CONTACT

☎ 03.20.43.22.53

✉ fkol@ameris-conseil.fr

**Pour plus d'informations
ou pour vous inscrire
scannez le code suivant**



PRIX ET DURÉE DE LA FORMATION

420 € TTC



Durée : 4 heures

LES POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Notre cabinet a reçu en 2019 le label " talents séniors ". Une séance de compréhension de votre relevé carrière est proposée systématiquement par notre spécialiste retraite.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation, construite en modules, permet de maîtriser les domaines liés à la retraite pour enrichir le dialogue social dans l'entreprise et gérer au mieux les fins de carrière des salariés. AMERIS FORMATION adapte sa pédagogie en fonction des modules choisis par l'entreprise et/ou le salarié.

CONTENU DE LA FORMATION

AMERIS FORMATION met son expertise à votre service pour étudier les possibilités de mise en place de dispositifs permettant d'aménager les fins de carrière, réaliser les calculs de revenus et de droits retraite, accompagner l'entreprise et les salariés dans leurs mises en place.

1 séance de 4 heures pour permettre aux participants de se responsabiliser par rapport à leur retraite en leur apportant des réponses aux questions suivantes : Quel est le lien entre le montant de la pension retraite et la carrière ? Ou trouver l'information sur mes droits retraite ? Comment se préparer à la diminution du revenu au moment de la retraite ? Comment gérer sa fin de carrière (revenu/temps de travail) ?

RÉSULTATS ATTENDUS

Cette formation permet de maîtriser les domaines liés à la retraite, pour enrichir le dialogue social dans l'entreprise et gérer au mieux les fins de carrière des salariés.

CERTIFICATION

Bilan de compétences



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le présent contrat commercial de prestation de sous-traitance a pour objet de fixer les modalités de réalisation des prestations du Prestataire au bénéfice du Client. Les modalités particulières figurant en première page prévaudront sur les présentes conditions générales.

Article 1 - Exécution de la prestation

Le Prestataire s'engage à mener à bien les tâches précisées dans le présent contrat, conformément aux règles de l'art et de la meilleure manière. La présente obligation n'est que pure obligation de moyens.

Le client tiendra à la disposition du Prestataire toutes les informations et moyens matériels et techniques pouvant contribuer à la bonne réalisation de l'objet du présent contrat.

Le Prestataire s'engage à se conformer aux prescriptions du Règlement Intérieur et aux consignes d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'établissement du Client.

Article 2 - Prix

Le prix de la prestation est celui indiqué aux conditions particulières. Une modification du prix ne peut résulter que d'un avenant au présent contrat. Le prix est toujours stipulé hors TVA, la TVA applicable étant fixée à 20%.

Les frais engagés par le Prestataire, déplacement, hébergement, repas et frais annexes nécessaires à l'exécution de la prestation seront facturés en sus au client sur relevé de dépenses et après accord du Client.

Article 3 - Modalités de paiement

Dans le cadre de la mise en place d'un Point d'Information Conseil : Le Prestataire adressera chaque mois au Client une facture égale au temps passé.

Dans la phase d'antenne emploi : le Prestataire adressera la facture à signature de la charte d'adhésion aux modalités fixées conjointement entre le Prestataire et le Client sur la mission en cour. Pour l'accompagnement : le Prestataire adressera la facture globale à la signature de la charte d'adhésion du salarié.

Le règlement des factures doit être effectué à 45 jour fin de mois sauf stipulation contraire indiqué aux conditions particulières figurant en première page.

Selon l'article D 441-5 et 6 du Code du Commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement. Tout retard de paiement entrainera l'application d'intérêts moratoires s'élevant à 10 fois le taux d'intérêt légal.

Article 4 - Confidentialité

Le Prestataire considérera comme strictement confidentiel, et s'interdit de divulguer toute information, document, donnée ou concept, dont il pourra avoir connaissance à l'occasion du présent contrat. Le Prestataire ne saurait être tenu pour responsable de la divulgation si les éléments divulgués étaient dans le domaine public à la date de la divulgation, ou si il en avait connaissance, ou les obtenait de tiers par des moyens légitimes.

Article 5 - Responsabilité

Le Prestataire déclare être titulaire d'un contrat en Responsabilité Civile Professionnelle auprès de la compagnie ALLIANZ portant le N° 56877327. Le Prestataire limite sa responsabilité résultant de l'exécution ou de l'inexécution des obligations décrites au présent contrat, à un montant égal au plafond annuel par sinistre défini par la police en vigueur à la date de la souscription du contrat. Le Client accepte de renoncer à un recours contre le Prestataire au-delà de la limite des sommes assurées et s'engage à y faire renoncer son assureur dans les mêmes conditions.

Article 6 - Résiliation du contrat

Le Contrat pourra être résilié et sans accomplissement d'aucune Formalité judiciaire, par l'une ou l'autre des parties :

- Après mise en demeure et sous respect d'un préavis d'un mois en cas de défaillance dûment constatée de l'une quelconque des parties. (les cas de défaillance sont ceux qui entraînent l'incapacité juridique totale ou partielle, définitive ou temporaire, et notamment le règlement judiciaire, la liquidation des biens ainsi que la déconfiture, la liquidation amiable, la cessation d'activité ou d'incapacité d'exécuter les prestations), aux torts de l'une ou l'autre des parties, en cas de manquement à une obligation principale.

Dans tous les cas, les sommes perçues et celles facturées par le Prestataire pour les travaux effectués lui demeureront acquises et le délai de règlement est ramené au plus tard à la date d'effet de la résiliation.

Article 7 - Propriété des prestations réalisées

Il est expressément stipulé que le Prestataire ne pourra utiliser les résultats des travaux à d'autres fins que celles décidées par le Client. Tous les droits éventuels de copie, de reproduction et édition des documents produits seront la propriété du Client à compter du paiement intégral de la prestation.

Le Client autorise le Prestataire à mentionner son nom comme référence et les travaux accomplis dans le cadre du présent contrat.

Article 8 : Non concurrence – incessibilité - loyauté

Le Prestataire s'engage à ne mener aucune action directe ou indirecte pour le compte de clients qui lui ont été présentés par le client, ce qu'il reconnaît être constitutif de concurrence déloyale.

Le présent contrat étant conclu intuitu personae, il ne pourra en aucun cas être cédé ou transféré, pas plus que les droits et obligations qui y figurent à quelque personne, et sous quelque forme que ce soit, par l'une ou l'autre des parties sans l'accord express, préalable et écrit de l'autre partie.

Les parties s'engagent à toujours se comporter l'une envers l'autre comme des partenaires loyaux et de bonne foi et notamment à s'informer mutuellement de toute difficulté qu'elles pourraient rencontrer dans le cadre de l'exécution du présent contrat.

Article 9 - Attribution de compétences

Le présent contrat et ses avenants éventuels expriment l'intégralité des obligations des parties. Ils annulent et remplacent tout accord, correspondances ou écrit antérieurs. Le présent contrat est régi par le droit français. Les parties conviennent qu'en cas de différend sur son interprétation, son exécution et ou sa réalisation, elles s'efforceront de parvenir à un règlement amiable. A défaut d'accord amiable, le tribunal de Commerce de Lille Métropole, lieu du siège social du Prestataire, est seul compétent